

Chapitre 1

La France de la Belle Époque

Repères chronologiques

1881	Loi rendant l'école primaire gratuite (Jules Ferry)
1882	Loi rendant l'école primaire obligatoire et laïque (Jules Ferry)
1884	Loi autorisant les syndicats (Waldeck-Rousseau)
1892	Tarif douanier protectionniste (Méline) Loi interdisant le travail des enfants de moins de 12 ans
1895	Création de la CGT
1898	Loi sur les accidents du travail (26 mars)
1899	Ministère Waldeck-Rousseau (jusqu'en 1902)
1901	Loi sur les associations (2 juillet) Création du parti radical
1902	Victoire radicale aux élections législatives. Ministère Combes (jusqu'en 1905)
1904	Loi interdisant aux congréganistes d'enseigner (mars) Rupture des relations diplomatiques avec le Saint-Siège (30 juillet)
1905	Création du parti socialiste Incident franco-allemand (Tanger) Loi séparant les Églises de l'État (9 décembre)
1906	Acte final de la conférence d'Algésiras sur le Maroc (7 avril) Grève générale du 1er mai Loi sur le repos hebdomadaire (13 juillet) Charte d'Amiens (CGT) Ministère Clemenceau (jusqu'en 1909)
1907	Troubles viticoles du Languedoc
1908	Incidents sanglants de Draveil - Villeneuve-Saint-Georges
1910	Loi sur les retraites ouvrières et paysannes Briand brise la grève des cheminots (octobre)

1911	Caillaux règle par la négociation avec l'Allemagne l'incident d'Agadir (accord du 4 novembre)
1912	Ministère Poincaré (jusqu'à l'élection de Poincaré à la présidence de la République en 1913)
1913	Loi portant de 2 à 3 ans la durée du service militaire (19 juillet) □

LA BELLE ÉPOQUE : entre l'Exposition internationale de 1900 et la Première Guerre mondiale. Cette période est désignée ainsi par nostalgie, après la guerre, pour souligner la prospérité et la stabilité qui la caractérisaient. Mais elle avait ses côtés d'ombre.

L'économie : retards et novations

La terre et les hommes

La France compte alors 87 départements, car l'Alsace-Lorraine est allemande depuis 1871.

Sa population se monte à 39,6 millions d'habitants (1911), dont 1,2 million d'étrangers. Le malthusianisme a beaucoup progressé, dans la paysannerie et la petite bourgeoisie, si bien que la population stagne (taux de natalité 1906-1911 : 20,2 % ; mortalité : 19,6 % ; taux net de reproduction : 95, un taux de 100 étant nécessaire pour que 100 mères soient remplacées, à la génération suivante, par 100 filles). La politique anticléricale est incompatible avec des mesures que préconise la droite en faveur de la famille et de la natalité. L'individualisme républicain, soucieux de promotion sociale, est plutôt favorable au malthusianisme. Il a peur, enfin, du peuple des faubourgs et ne voit pas l'intérêt de l'encourager à proliférer.

La prospérité économique

Elle est d'autant plus sensible que la monnaie est stable : c'est le franc de germinal, et il conserve la valeur qui lui avait été fixée en 1803. Tout au long du XIX^e siècle, 1 F vaut 322 mg d'or. Dans l'ensemble, les prix sont stables, malgré une légère hausse, de 1907 à 1913.

De 1895 à 1914, une période de croissance économique fait suite à vingt années de stagnation (1873-1895). Cette croissance est entraînée par des secteurs de pointe. De 1896 à 1913, la production de caoutchouc est multipliée par 4, celle des industries chimiques par 2,7. La production d'acier augmente de 8,7 % par an (1,6 million de tonnes en 1900, 4,7 en 1913), celle d'électricité de 14,5 %, celle d'aluminium de 19,3 %. Née de la conjonction des industries mécaniques et du caoutchouc (Michelin), l'industrie automobile est en tête de la croissance, au rythme de 28,3 % par an de 1904 à la guerre. Avec 45 000 voitures produites en 1913, elle occupe alors le premier rang mondial.

Dans ces secteurs de pointe, existent dès cette époque de grandes usines (Renault occupe plus de 4 000 ouvriers à Billancourt), tandis que commence l'organisation scientifique du travail, avec le chronométrage, qui provoque des grèves chez Renault et Berliet en 1912 et 1913.

Ombres et retards

Toute l'industrie ne progresse pas au même rythme. Certains secteurs sont à la traîne : les cuirs et peaux, l'habillement, le textile, dont la production passe de l'indice 85 en 1900 à l'indice 100 seulement en 1913. Or ces secteurs emploient de nombreux ouvriers : 2 465 000 dans le textile et l'habillement, 704 000 dans le bois et l'ameublement, contre 828 000 pour l'ensemble de la sidérurgie, de la métallurgie et des constructions mécaniques.

D'autre part, l'agriculture piétine, avec des rendements faibles (13,6 quintaux à l'hectare pour le blé en moyenne, de 1901 à 1910). Or elle représente 40 % du produit physique de l'économie française en 1910.

Le protectionnisme (Méline, 1892) est donc nécessaire, non seulement pour défendre les produits agricoles français contre la concurrence des pays neufs qui provoque une baisse des prix depuis 1882-1885, mais aussi pour réserver le marché intérieur et colonial aux industries cotonnières et même métallurgiques. Malgré des exceptions brillantes, dans l'ensemble, la mentalité dominante est davantage celle du rentier que de l'entrepreneur.

L'impérialisme français

Cette mentalité, renforcée par des banques peu disposées à courir des risques, conduit les Français que la prospérité enrichit à placer leurs capitaux en fonds d'État étrangers plutôt qu'en actions de sociétés françaises ou en entreprises coloniales.

L'empire colonial est achevé. Après l'Algérie, la Tunisie (1881), le Tonkin (1885) et l'Indochine, Madagascar a été conquise (1895) et les territoires africains organisés en deux ensembles : l'Afrique occidentale française (AOF) et l'Afrique équatoriale française (AEF). Reste le Maroc, occasion de deux conflits avec l'Allemagne, le premier (Tanger, 1905) réglé en 1906 par la conférence d'Algésiras qui accorde à la France une situation privilégiée, le second, plus grave (Agadir, 1911), que le président du Conseil, Caillaux^{*1}, règle par une négociation directe : la France a les mains libres au Maroc en échange d'une compensation territoriale en Afrique (le Cameroun allemand est agrandi aux dépens du Congo français). Mais l'empire présente un intérêt plus politique qu'économique : il coûte plus qu'il ne rapporte, et les investissements français y sont faibles : 4 milliards de francs-or en 1914.

Avec 41 milliards, les placements à l'étranger sont dix fois plus importants. Ils progressent rapidement à cette époque (26,5 milliards, sans les colonies,

1. Tous les hommes politiques dont le nom est suivi d'un astérisque ont une notice en annexe, dans les indications biographiques.

en 1900). L'Europe orientale est la zone privilégiée d'expansion du capitalisme français (Russie, 11,3 milliards ; Autriche-Hongrie, Turquie et autres pays balkaniques, 8 milliards), suivie par l'Amérique du Sud (6 milliards).

Une société très contrastée

Les paysans

Politiquement et socialement, ils dominent par le nombre. En 1900, 60% des Français vivent à la campagne et 40% à la ville (définie très largement comme une agglomération d'au moins 2 000 habitants). 58% des actifs sont des agriculteurs.

L'unité de la paysannerie est culturelle : coutumes locales (fêtes patronales, carnaval, veillées), valeurs communes (travail, épargne, conquête de l'indépendance par la propriété) et uniformité du genre de vie (alimentation, vêtement, logement) soudent des communautés villageoises où pourtant les hiérarchies sociales sont très fortes et très présentes.

Socialement, trois clivages interfèrent :

- les ouvriers (1,8 million de domestiques et 1,2 de journaliers en 1892) s'opposent aux 3,6 millions d'exploitants ;
- parmi les exploitants, ceux qui possèdent leur exploitation (2,2 millions) se distinguent des fermiers et métayers qui s'opposent aux propriétaires rentiers du sol ;
- quelle que soit leur nature juridique, les exploitations diffèrent par leur taille. Par leur nombre, les petites dominent largement (76% des exploitations ont moins de 10 hectares, compte non tenu des exploitations de moins de un hectare et des jardins). Économiquement, les grandes exploitations sont dominantes : 44,3% du territoire agricole est cultivé par les exploitations de plus de 40 hectares.

Les inégalités sont donc très grandes, du domestique qui mange à la table de son patron, mais couche à l'étable, pour des gages annuels de 400 à 500 francs (1913), au gros cultivateur qui exploite en faire-valoir direct une terre de 30 ou 40 hectares, et gagne plus de 10 ou 12 000 francs. Un gros fermier est souvent plus riche qu'un petit, ou même qu'un moyen propriétaire. Les plus petits (moins de 5 hectares) se nourrissent tout juste sur leur terre. Leur revenu annuel est de quelques centaines de francs. Mais ils sont indépendants et ils gardent l'espoir de s'agrandir.

Les hiérarchies villageoises diffèrent suivant les régions : autant de pays, autant de situations. P. Barral a distingué des pays de démocratie et d'autres de hiérarchies, acceptées ou non. Des cas extrêmes : le Bourbonnais, avec ses métayers soumis à des régisseurs qui les exploitent pour le compte des propriétaires ; le Maine, où les fermiers exploitent souvent de père en fils des fermes que leur loue une même famille noble, acceptée et respectée ; les grosses fermes du Bassin parisien ; les villages plus égalitaires du Pays d'Auge ou du plateau lorrain, etc.

Les ouvriers

On peut les caractériser par leur travail, par leur mode de vie ou par leur conscience de classe.

Le travail est rarement décomposé en tâches parcellaires, accomplies simultanément, dans des ateliers disposés rationnellement en fonction de l'organisation de la production. Il est encore proche de l'artisanat. D'ailleurs, les ouvriers à domicile sont encore nombreux (26,3 % en 1906), et les véritables usines (plus de 100 salariés) ne regroupent que 24,3 % des ouvriers. La petite entreprise domine, voire l'atelier.

Il y a donc deux sortes d'ouvriers : des professionnels très qualifiés, capables d'utiliser des machines polyvalentes non spécialisées, ou dont le tour de main et l'expérience sont nécessaires ; et d'autre part des manœuvres, très nombreux, car les tâches de manutention sont importantes. Leur importance explique que le travail des enfants, interdit avant 12 ans par la loi de 1892, et en recul sensible, n'ait pas totalement disparu. La législation du travail est d'ailleurs en retard sur l'étranger (loi de 10 heures : 1904 ; repos hebdomadaire : 1906), et le seul élément vraiment important en est la loi sur les accidents du travail (1898).

La condition ouvrière s'est améliorée. Les salaires annuels sont de l'ordre de 1 000-1 300 francs (1 500 francs pour les mineurs en 1912), comparables à ceux des employés et petits fonctionnaires (l'instituteur débute à 1 100 francs). Mais les familles sont plus nombreuses et comptent sur les gains des enfants, entre la sortie de l'école (13 ans ou moins, si l'on a le certificat d'études) et la majorité. Les gains des enfants représentent en 1913 20 % des ressources des familles ouvrières. L'alimentation s'enrichit : la viande et le vin apparaissent quotidiennement. Le logement est souvent défectueux (d'où la création des offices des HBM par une loi de 1912), mais donne lieu à une exploitation pesante des propriétaires.

Le grand problème est l'insécurité, liée au chômage saisonnier, présent dans tous les secteurs industriels, même la construction automobile. Dans l'ensemble, il y a environ 140 ouvriers pour 100 emplois disponibles. La maladie est une catastrophe. Les vieux sont obligés de travailler jusqu'au bout, pour des salaires qui diminuent. Leur situation dramatique inspire la loi sur les retraites ouvrières et paysannes de 1910, qui est un demi-échec.

La conscience de classe est très inégale. La grève est légale, sauf pour les fonctionnaires, depuis 1864, les syndicats depuis 1884 (loi Waldeck-Rousseau). Deux formes de regroupement de syndicats coexistent : un groupement local, les Bourses du travail, qui forment une fédération nationale en 1892, et un groupement national par métier ou par industrie, qui débouche en 1895 sur la CGT (Confédération générale du travail). Les deux organismes fusionnent en 1902.

Le syndicalisme est alors révolutionnaire. Il vise à regrouper une minorité résolue de militants et ne cherche ni à réunir de gros effectifs (355 000 adhérents en 1913), ni à construire un puissant appareil centralisé. Il compte sur la grève générale ou l'action directe des ouvriers contre leurs patrons, plutôt que sur la conquête du pouvoir politique, de l'État, par les partis ouvriers. La

Charte d'Amiens (1906) exprime cette idéologie. Mais elle s'accommode d'une pratique plus réformatrice et elle n'a pas toujours prise sur la vie syndicale quotidienne, à la base.

Les bourgeois

Ils forment un monde étroit. Les négociants et les industriels sont minoritaires. On y trouve surtout des rentiers (560 000 en 1906), qui vivent sans rien faire, ou des personnes qui exercent une profession susceptible de leur donner de l'influence, de la notoriété ou de l'honorabilité, sans les priver de leur liberté, et notamment de celle d'user de leur temps à leur guise. Importance des professions libérales (20 000 médecins, 13 000 pharmaciens, 8 500 notaires, 6 500 avocats), des officiers (31 000), des magistrats et des hauts fonctionnaires.

Tous sont peu ou prou propriétaires : ils possèdent des biens, d'où ils tirent des revenus. Ils prennent assez tôt leur retraite, vers 45 ans, quand ils héritent de leurs parents. Ils deviennent alors des rentiers, d'où l'importance de cette catégorie sociale. La bourgeoisie se définit ainsi par le patrimoine : la fortune, transmise par la famille. D'où le contrôle des familles sur les mariages, et le rôle de la dot. Au décès, la fortune des bourgeois est généralement supérieure à 100 000 francs (terres, maisons, fonds d'État, obligations de chemins de fer, actions pour les plus riches), contre quelques dizaines de milliers de francs pour les commerçants et les employés, et quelques milliers pour les rares ouvriers qui laissent un héritage.

Le mode de vie distingue extérieurement la bourgeoisie. Les familles bourgeoises ont des domestiques, ou du moins une « bonne » (960 000 domestiques en 1906, soit plus que d'ouvriers métallurgistes). La cuisine est distante de la salle à manger, elle-même distincte du salon, pièce de réception au mobilier spécifique (piano, meubles de style). Les manières nécessaires pour mener une vie de relation (visites pour les femmes, cercle pour les hommes) ne s'apprennent pas au lycée : arts d'agrément pour les filles, escrime, équitation pour les garçons. Mais les humanités façonnent une culture commune : on a pu définir le bourgeois par la possession du baccalauréat. Importance des loisirs et de la culture, « fille du loisir » (Valéry).

La mobilité sociale

Il est possible de franchir certains barreaux de cette échelle sociale, non de la parcourir en une seule génération.

Les études constituent une première filière de mobilité sociale. Mais si l'on n'a pas de fortune, il est difficile de faire des études secondaires, car elles sont payantes. Les études primaires supérieures, qui se développent, conduisent aux niveaux intermédiaires : fonctionnaires moyens (instituteurs, percepteurs, receveurs des postes), ou employés supérieurs (comptables).

L'entreprise constitue une seconde filière. On peut tenter de s'élever par la boutique du commerçant ou de l'artisan. Mais, si l'on fait fortune, on n'est

encore qu'un parvenu, faute d'éducation. À la génération suivante, quand la fortune sera héritée, et non plus conquise, et quand les héritiers auront reçu une bonne éducation, la famille pourra s'intégrer à la bourgeoisie.

Forces et faiblesses du régime

Les institutions

Le cadre institutionnel est défini par les trois lois constitutionnelles de 1875. Ce n'est pas à proprement parler une constitution.

Le législatif est partagé entre deux Chambres, dont la réunion forme l'Assemblée nationale. La Chambre des députés (plus de 600) est élue au suffrage universel direct. Le Sénat (300 sénateurs élus pour 9 ans) se renouvelle par tiers tous les trois ans. Il est élu par des collèges électoraux de département, où les communes rurales sont surreprésentées.

À la tête de l'exécutif, le président de la République est élu pour 7 ans par l'Assemblée nationale. Il est irresponsable, et tous ses actes doivent être contre-signés par un ministre. Son principal pouvoir consiste à choisir telle ou telle personnalité politique pour la charger de former le gouvernement. Mais le gouvernement est responsable devant la Chambre des députés et le Sénat.

Entre l'exécutif et le législatif, l'équilibre a été rompu par la crise du 16 mai 1877, date à laquelle le président de la République avait renvoyé un gouvernement qui n'avait plus sa confiance. La Chambre soutenait ce gouvernement et refusa donc d'en accepter un autre. Le Président décida alors de la dissoudre, avec l'accord du Sénat, comme la constitution lui en donnait le droit. De nouvelles élections reconduisirent la majorité républicaine. Le Président s'inclina et choisit un gouvernement capable de réunir une majorité. Le droit de dissolution fut discrédité par cet épisode et il tomba en désuétude. Le fait que le gouvernement ne puisse dissoudre la Chambre laisse celui-ci désarmé. C'est un facteur d'instabilité ministérielle.

Et cependant, la Belle Époque connaît une grande stabilité ministérielle, avec les cabinets Waldeck-Rousseau (1899-1902), puis Combes* (1902-1905), et, après un intermède Rouvier, Clemenceau* (1906-1909).

La majorité

Cette stabilité s'explique par l'existence d'une solide majorité, autour de la question religieuse, qui domine la politique française au début du siècle.

L'affaire Dreyfus a suscité, en effet, une agitation nationaliste soutenue et amplifiée par la presse catholique. La République semble menacée par la réaction cléricale. Contre cette menace, Waldeck-Rousseau entreprend de contrôler les congrégations religieuses en faisant adopter la loi sur les associations du 2 juillet 1901.

Cette politique est violemment attaquée par la droite aux élections législatives de 1902, mais la gauche gagne ces élections. Waldeck-Rousseau, fatigué

– il meurt en 1904 –, conseille d'appeler Combes*, qui applique de façon sectaire la loi de 1901, refusant l'autorisation à la plupart des congrégations et les obligeant à fermer leurs maisons. Une loi de 1904 interdit aux congréganistes d'enseigner. La loi de séparation des Églises et de l'État (9 décembre 1905), votée après la chute de Combes* dans un esprit de conciliation qui doit beaucoup à son rapporteur, Briand*, ainsi qu'au leader des socialistes, Jaurès*, soucieux d'en finir avec la question religieuse pour passer à des réformes sociales, n'en est pas pour autant acceptée par l'Église catholique. Le pape, avec qui les relations diplomatiques ont été rompues en 1904, la condamne, et les catholiques sont inquiets de voir les curés perdre le traitement que l'État leur assurait, comme à des fonctionnaires. Les inventaires du mobilier des églises, auxquels la loi conduit à procéder, suscitent par endroits des protestations vives.

Dans l'ensemble pourtant, la politique anticléricale est populaire dans le pays. Dans les régions déchristianisées, on reproche aux prêtres leur vie oisive et inutile, leurs pressions politiques, leur prétention à régir la vie des familles jusque dans leur intimité par la confession. L'anticléricisme fait la force du parti radical.

Partis et élections

La lutte anticléricale amène les radicaux à se constituer en parti (1901), en vue des élections de 1902. Auparavant, il n'y avait pas de véritable parti politique. Le besoin ne s'en faisait pas sentir.

En effet, la loi électorale était celle du scrutin d'arrondissement, scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Le premier tour permettait à tous les candidats de tenter leur chance. Au second tour, tous les républicains se désistaient en faveur de celui d'entre eux qui était le mieux placé pour battre le conservateur : c'était la discipline républicaine. Les fondateurs du parti radical : des comités électoraux, des rédactions de journaux, des sociétés de pensée, veulent éviter que la dispersion des voix républicaines au premier tour ne mette en tête un républicain trop modéré. Le parti est créé pour éclairer les électeurs, et leur dire quel est le « bon » républicain : il distribue des investitures électorales. De fait, le parti radical domine la vie politique à la Belle Époque, avec des hommes comme Combes* ou Clemenceau*.

Le parti socialiste se constitue en 1905, l'Internationale ayant demandé en 1904 (congrès d'Amsterdam) aux deux partis dirigés respectivement par Guesde et par Jaurès* de fusionner (d'où le sigle SFIO : section française de l'internationale ouvrière). Les objectifs du parti socialiste unifié diffèrent de ceux du parti radical. Il veut organiser politiquement la classe ouvrière. C'est un parti de masse (90 000 adhérents en 1913), et non une simple machine électorale. Mais l'union le renforce électoralement : il passe de 52 députés en 1906 à 75 en 1910 et 103 en 1914.

Les socialistes dénoncent dans l'anticléricisme un alibi qui dispense la bourgeoisie de traiter la question sociale. Après la grève du 1^{er} mai 1906 pour réclamer la journée de 8 heures, Clemenceau* réprime durement et habile-

ment l'agitation ouvrière (grèves des postiers en 1907, incidents sanglants à Draveil et Villeneuve-Saint-Georges, à l'occasion de la grève du bâtiment en 1908), comme celle des viticulteurs du Languedoc, touchés par l'effondrement des cours et la mévente du vin (1907). Briand*, qui lui succède, brise une grève des cheminots (octobre 1910) en les mobilisant.

Ces problèmes ne sont pourtant guère discutés dans la campagne électorale de 1910, où les candidats, radicaux comme conservateurs, font jouer des réseaux locaux. D'où la campagne d'opinion en faveur de la RP, la représentation proportionnelle, qui obligerait l'électorat à se prononcer sur des programmes, et non sur des personnes. On dénonce dans l'arrondissement des « mares stagnantes », ou encore un « miroir brisé ».

De fait, une certaine instabilité ministérielle se manifeste. Elle bénéficie aux conservateurs, que certains radicaux rejoignent par patriotisme en une période de tension internationale accrue. Après la chute de Caillaux*, jugé trop conciliant envers l'Allemagne, Poincaré* devient président du Conseil (1912-1913) puis de la République. La durée du service militaire, réduite à 2 ans depuis 1905, est ramenée à 3 ans (1913).

Cette mesure impopulaire contribue à la victoire des socialistes et des radicaux aux élections de 1914.

Conclusion : le consensus républicain

L'achèvement de l'unité nationale

L'unification du territoire se termine à cette époque, avec l'achèvement du réseau ferré (40 600 km en 1911, plus 9 600 km de chemins de fer d'intérêt local) et du réseau routier (53 000 km de routes nationales et départementales, plus 540 000 km de chemins vicinaux). Le service militaire, obligatoire depuis 1872 et surtout depuis 1889, brasse ruraux et citadins. L'analphabétisme recule (moins de 4% de conscrits illettrés, à partir de 1908), avec la généralisation de l'instruction primaire, que Jules Ferry a rendu gratuite par la loi de 1881, obligatoire de 6 à 13 ans et laïque par la loi de 1882. L'école primaire fait coexister désormais le français avec les langues locales, et le système métrique avec les mesures ancestrales.

L'évidence du progrès

La croissance économique provoque une amélioration des conditions de vie : progrès de l'hygiène, de la santé, de l'instruction. Les campagnes se sont enrichies : on y construit des fermes neuves.

Tous ces progrès matériels, ces extraordinaires inventions que montre l'Exposition universelle de 1900, entraînent une confiance dans la science, au moment même où renaît un certain spiritualisme (Bergson) dans les élites cultivées. Les Français de la Belle Époque ont le sentiment d'avoir réalisé

d'immenses progrès. La République en est renforcée : c'est le régime qui en a le mérite.

Le patriotisme

Malgré des dissidences tapageuses, comme l'Action Française monarchiste de Maurras, qui critique l'impuissance du parlementarisme, le régime est très solide. Il est cimenté par un patriotisme que l'école primaire comme le catéchisme s'efforcent de développer.

On le voit avec la mobilisation générale du 2 août 1914. Le syndicalisme ouvrier se prétendait internationaliste. Il était antimilitariste, et la CGT avait adopté avec enthousiasme, dans ses congrès, des textes lui prescrivant de répondre à la mobilisation par un ordre de grève générale. Cet antimilitarisme superficiel s'effondre en 1914. Sur la tombe de Jaurès*, assassiné, Jouhaux*, secrétaire général de la CGT, affirme : « Nous serons les soldats du droit et de la liberté. » Les ouvriers partent comme les paysans faire la guerre au militarisme des Allemands et de leur Empereur.

La guerre révèle ainsi la profondeur d'un consensus républicain et patriotique : une même effigie féminine symbolise à la fois la France et la République.